

TRIBUNE

Réforme de la recherche : vers des jeunes chercheurs toujours plus précaires

Par un collectif de chercheurs(<https://www.liberation.fr/auteur/14872-un-collectif-de-chercheurs>) — 5 février 2020 à 12:03



Dans un laboratoire de recherche à La Rochelle, en avril 2017. Photo Xavier Léoty. AFP

En s'attaquant aux spécificités du modèle de la recherche publique française, la future loi de programmation pluriannuelle risque de renforcer les difficultés de début de carrière des jeunes chercheurs, alerte un collectif.

Tribune. En cette période de préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) (https://www.liberation.fr/debats/2020/01/19/la-recherche-sans-developpement_1773955), nous, jeunes chercheurs et chercheuses, sommes inquiets pour notre avenir dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). En effet, lors de ses vœux à l'ESR le 21 janvier dernier, M^{me} Frédérique Vidal a déclaré que «tout chargé de recherche (CR) et tout maître de conférences (MCF) sera recruté à au moins 2 smic» (https://www.liberation.fr/france/2020/01/22/deux-smic-a-l-embauche-pour-les-jeunes-chercheurs-des-2021_1774481). Cette mesure est censée redonner, selon elle, une «*attractivité*» aux carrières de chercheuses et chercheurs qui ainsi «*n'hésiteraient plus à embrasser*» la voie de la recherche. Cependant, les jeunes chercheurs et chercheuses motivées sont bien là et n'hésitent déjà pas à s'engager pleinement dans une carrière dans l'ESR ! Malgré la chute vertigineuse du nombre de postes ouverts au cours des deux dernières décennies, tous les ans plusieurs centaines de candidats et candidates se battent pour une demi-dizaine de postes dans chaque discipline. En 2020, le nombre de postes de CR au CNRS a atteint le niveau historiquement bas de 239 postes (<https://www.soundofscience.fr/1863>), alors qu'il était de 359 en 2011, augmentant d'autant la pression de recrutement sur chaque poste. Une chute similaire a eu lieu du côté des universités : c'étaient près de 3 500 postes de MCF (<http://blog.educpros.fr/guillaume-miquelard-et-paul-francois/2015/11/10/evolution-des-effectifs-a-luniversite-personnels-et-etudiants/>) qui étaient publiés chaque année jusqu'à la fin des années 1990, pour uniquement 1 600 en 2019 (<http://blog.educpros.fr/julien-gossa/2019/02/23/la-campagne-demploi-enseignants-chercheurs-2019-en-chiffres/>), alors même que la démographie étudiante ne cesse d'augmenter. (<https://laviedesidees.fr/La-reforme-Macron-de-l-universite.html>)

Face à cette situation d'effondrement de nos chances de poursuivre notre carrière, le PDG du CNRS se félicite de la sélection «*darwinienne*»(https://www.liberation.fr/sciences/2019/12/15/recherche-le-darwinisme-de-la-discorde_1769359) qui pèse sur nos épaules. Pourtant, avec une telle pression sur chaque poste ouvert, le processus de sélection perd son sens tant le hasard et la chance deviennent des paramètres de sélection prédominants. Face à l'injustice et l'inefficacité d'un tel système, les nombreux sacrifices auxquels nous avons consenti depuis le début de notre carrière semblent vains alors même que ce système nous maintient dans une situation de précarité toujours plus grande. Ainsi, certains doctorants et doctorantes se retrouvent à financer leur fin de thèse avec leur allocation-chômage. Dans quel autre secteur accepterait-on de travailler gratuitement ?

Stress, dépression, burn-out

Egalement, nombre d'entre nous financent leurs travaux de recherche en accumulant de courts contrats d'enseignement à l'université. En effet, 30% des enseignants-chercheurs de l'université sont des contractuels, vacataires, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, et ce, sans soutien matériel et financier de leur activité de recherche. Ces contrats d'enseignement sont, pour la plupart, payés au semestre, en dessous du smic horaire, le plus souvent avec plusieurs mois de retard et n'offrant aucune cotisation chômage ou retraite. Ces conditions de travail ont un impact catastrophique sur nos vies personnelles : stress, dépression, burn-out pour cause de course effrénée à la performance, manque de visibilité à moyen et long terme de nos situations professionnelles, difficulté à obtenir un prêt, mobilité géographique quasi obligatoire sans prise en compte des situations personnelles et familiales (grossesse, maladie, handicap, enfant(s), conjoint et conjointe, double résidence, ...). Enfin, l'allongement de ces périodes de recherche postdoctorale aboutit à des situations dramatiques, lorsqu'il nous faut tirer un trait sur nos espoirs d'obtenir un poste alors même que l'employabilité de chercheurs et chercheuses en fin de trentaine hors du milieu académique est très faible en France.

Malgré ces difficultés, nous sommes un grand nombre à vouloir consacrer le reste de notre carrière à la recherche, avec ou sans recrutement à 2 smic. Premièrement, étant recrutés de plus en plus tard, les chercheurs et chercheuses bénéficient déjà d'un salaire équivalent à 1,7 ou 1,8 smic en début de carrière. L'augmentation promise par la ministre est ainsi bien modeste. Deuxièmement, en trente ans, le pouvoir d'achat des chercheurs et chercheuses a baissé de 30% (sans compter que l'actuelle réforme des retraites aggravera cette situation). Les 2 600 à 2 800 € d'augmentation annuelle annoncée ne compensent donc pas cette dégradation. Enfin, quand bien même l'objectif du gouvernement serait de replacer la France dans la compétition internationale, le recrutement à 2 smic ne sera pas suffisant. En effet, le salaire d'entrée d'un MCF ou d'un CR en France est aujourd'hui équivalent à 63% du salaire des chercheurs des pays de l'OCDE(https://www.lemonde.fr/sciences/article/2019/10/14/le-blues-des-chercheurs-francais_6015488_1650684.html). Le rattrapage proposé n'est donc pas à la hauteur de la situation sociale des jeunes chercheurs en France, pas plus qu'il n'est adapté à la réalité internationale.

«CDI de projet»

Non, «*l'attractivité*» de la recherche française ne repose pas sur sa politique salariale mais sur son modèle unique : le statut des chercheuses et chercheurs leur offrant le moyen de travailler sur le long terme et une recherche fortement collaborative et soutenue techniquement par du personnel de haute qualité. Il est d'autant plus dommageable que ces atouts qui ont fait la force de la recherche française soient les principales cibles des réformes récentes et en cours. Ainsi, la situation des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé s'est dramatiquement détériorée. En ce sens, les premières annonces concernant la LPPR à venir sont inquiétantes. La transformation des CDD «post-doc» en CDI de projet ne changera rien à la problématique actuelle : que faire à leur échéance ? Même si nous publions correctement, même si nous trouvons des fonds pour poursuivre notre travail, même si nous nous soumettons aux exigences d'excellence toujours plus fortes et même si nous souhaitons finalement juste exercer notre métier, les lois actuelles nous obligent à changer d'employeur tous les six ans. Comment concilier vie personnelle et vie

professionnelle quand on nous demande de tout quitter et de repartir à zéro régulièrement dans un nouvel environnement et un nouveau laboratoire ? Pourtant en diminuant drastiquement les postes aux concours, voir en les supprimant, c'est la seule voie que ce gouvernement nous propose, ainsi qu'aux prochaines générations.

Avec la préparation de la LPPR, le gouvernement avait annoncé avoir pris conscience de l'urgence de la situation et qu'une loi ambitieuse était nécessaire pour sauver la recherche. Après les annonces faites ces dernières semaines, nous ne sommes pas déçus : nous sommes désabusés et en colère. La maigre augmentation salariale proposée au faible nombre de jeunes titulaires ne rattrapera pas le retard pris depuis plusieurs années, et ne sera qu'une goutte d'eau face à l'écart par rapport à nos voisins. Pire, sans augmentation du nombre de postes ouverts aux différents concours, il est demandé à certains et certaines d'accepter cette aumône en échange d'une aggravation de la précarité de leurs collègues non titulaires. De plus, nous sommes extrêmement inquiets quant à la mise en place de «CDI de projet» et de «*tenure track*» à la française. Dans le contexte budgétaire actuel, il nous semble que ces nouveaux contrats seront juste un moyen de repousser la sélection de quelques années. Ceci aboutira à des situations de reconversions forcées vers la quarantaine encore plus difficiles.

Alors que la France s'était engagée, il y a vingt ans, à porter l'investissement dans la recherche publique à 1% du PIB, elle continue à ne pas remplir ses engagements en stagnant à 0,8% depuis quinze ans. Il a maintes fois été répété que sans un effort conséquent d'environ 6 milliards d'euros supplémentaires pour atteindre les fameux 1% d'investissement public du PIB(<https://www.lemonde.fr/blog/huet/2019/07/06/loi-recherche-le-conrseut-6-milliards/>), la recherche française était condamnée à décliner. Avec la mesure phare demandant un investissement de l'ordre de 120 millions d'euros, il est flagrant que ce gouvernement a décidé d'entériner ce déclin. La responsabilité historique qui est celle de M^{me} Vidal ne sera pas oubliée.

Signataires : **Yoann Abel**, chercheur contractuel en biologie moléculaire, Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier ; **Maude Beaudoin-Gobert**, chercheuse contractuelle en neurosciences, Centre de Recherche en neurosciences de Lyon ; **Hugo Blanchet**, chercheur contractuel en linguistique ancienne, Université Libre de Bruxelles ; **Filipe De Vadder**, chercheur contractuel en physiologie, Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon ; **Juliette Ferry-Danini**, docteure en philosophie ; **Julien Fouché**, maître de conférences stagiaire en science du sol, Montpellier SupAgro ; **Alexandra Gros**, chercheuse contractuelle en neurosciences, Institut des maladies neurodégénératives, Bordeaux ; **Arthur Michaut**, chercheur contractuel en biologie du développement, Institut Pasteur, Paris ; **Clément Salviani**, doctorant en archéologie, université Paris-I

Panthéon-Sorbonne - UMR 7041 ARSCAN, ATER en Histoire ancienne université Bordeaux Montaigne - AUSONIUS ; **Maxime Trebitsch**, chercheur contractuel en astrophysique, Max-Planck-Institut für Astronomie, Université de Heidelberg.

Pour signer la tribune. (<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd1-1GlsuoPOaYmk5X2H8rJhIVbuLAt6mXOlqZnUcxtwMSKrw/viewform>)

[un collectif de chercheurs \(https://www.liberation.fr/auteur/14872-un-collectif-de-chercheurs\)](https://www.liberation.fr/auteur/14872-un-collectif-de-chercheurs)